

8 Société et Culture

Commémoration du 14 juillet au Camp de Gaulle Sous le sceau de la transition

OTEMBE-NGUEMA

Libreville/Gabon

Dans un monde de plus en plus anxieux, la France au Gabon a commémoré le 135e anniversaire de sa fête nationale.

LES éléments français au Gabon (EFG) ont commémoré, hier, le 135e anniversaire de la fête nationale française (14 juillet) au Camp de Gaulle de Libreville. En présence d'Ernest Mpouho Epigat, ministre gabonais de la Défense, de Dominique Renaux, ambassadeur et haut représentant de la République française au Gabon, de Jacques-Denis Tsanga, gouverneur de la province de l'Estuaire, de Rose-Christiane Ossouka Raponda, maire de la commune de Libreville, du corps diplomatique et consulaire et des officiers généraux et supérieurs de la France et du Gabon.

Cette commémoration était animée par la fanfare de l'armée de terre gabonaise.

La cérémonie militaire, présidée par le général Francisco Soriano, commandant les éléments français au Gabon, a connu trois temps forts : remise des décorations aux officiers subalternes et supé-



Photo : BANDOMA

Les officiels français et gabonais...



Photo : BANDOMA

... le défilé des troupes à pied.



Photo : BANDOMA

Le saut en parachute.



Photo : BANDOMA

Le général Francisco Soriano, commandant des EFG décorant un officier gabonais.

rieurs français et gabonais, défilé à pied et motorisé, et saut de démonstration conjoint des équipes de parachutistes des EFG et des Forces armées gabonaises (FAG), symbole de l'amitié et de la fraternité d'armes anciennes et durables. Auparavant, Rémy Caze-

nave-Lavie a été élevé au grade de chevalier de la Légion d'honneur; Alexandre Thouvignon a reçu la Croix de la valeur militaire; Nicolas Delaplace, la médaille d'or avec étoile de bronze; Jean-Claude Mabissa et Evan Changey, les médailles d'or de la Défense nationale; Loïc Mou-

douma, la médaille de bronze de la Défense nationale. Les Lt-colonels Arnaud Mettey et Sjoerd Bos ont, quant à eux, reçu les médailles de la reconnaissance des armées gabonaises.

Pour le général Soriano, la commémoration de la fête nationale française a été

placée, cette année, sous le sceau de la transition, après une participation centrale aux opérations, sous couvert de l'Organisation des Nations-unies (Onu) de la mission Sangaris en République centrafricaine. Elle a pour but de mettre en exergue la nouvelle mission première

des EFG : participer à la montée en puissance des forces de défense et de sécurité des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), afin qu'elles puissent assurer par elles-mêmes leurs ambitions de paix et de sécurité sur le continent africain face au terrorisme et aux infâmes trafics.

Il a ensuite expliqué que le 14 juillet comme fête nationale de la France a été instituée par la loi en 1880, en référence à une double date, celle du 14 juillet 1789, date de la prise de la Bastille, jour symbolique entraînant la fin de la monarchie absolue, suivie de celle de la société d'ordres et des privilèges, et celle du 14 juillet 1790, jour d'union nationale lors de la fête de la Fédération.

La loi, signée par soixante quatre députés, est adoptée par l'Assemblée le 8 juin et par le Sénat le 29 juin. Elle est promulguée le 6 juillet 1880 et précise que "La République adopte le 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle", sans indiquer d'année de référence.

Il convient de souligner que le général Soriano dirige son dernier 14 Juillet au Gabon. Il cède sa place à un autre officier qu'il connaît bien et qui a déjà servi au Gabon.

Religion/Eglise de l'Alliance chrétienne et missionnaire du Gabon Le 54e synode national bat son plein à Avéa-2

IMM

Libreville/Gabon

Ouvertes dimanche, ces assises s'achèveront en fin de semaine après avoir répondu à la question de savoir "Comment travailler avec Dieu et les hommes pour un ministère glorieux".

L'EGLISE locale d'Avéa-2 abrite depuis dimanche dernier les travaux du 54e synode national de l'Eglise de l'Alliance chrétienne et missionnaire du Gabon (EACMG). C'est le président de cette congrégation religieuse, le pasteur Victor Ndoukou Moukoko, qui a ouvert ce grand forum en présence de nombreux pasteurs officiant au sein des églises locales, des chrétiens délégués venus de tous les coins du Gabon, responsables des institutions nationales de cette Eglise et de certains responsables des communautés chrétiennes sœurs qui ont répondu à son invitation. Il s'agit des églises de Nazareth et de l'Assemblée de Dieu du Gabon des pasteurs Ngoussi et Ngouwa. Dans son discours circonstanciel, le pasteur prési-



Photo : IMM



Photo : IMM

Victor Ndoukou Moukoko, président de l'EACMG, a ouvert les travaux du 54e synode national en exhortant les participants à un esprit constructif. Photo de droite : Interpellation a été adressée à certains pasteurs des églises locales qui contestent souvent les décisions prises d'un commun accord.

dent a situé le contexte de la tenue des assises de cette année. Non sans rappeler aux délégués les dispositions des articles 11 et 12 des statuts qui doivent les guider tout au long de leurs travaux. Ces articles stipulent, en effet, que le synode national est l'instance suprême de l'EACMG où les délégués des régions ecclésiastiques prennent acte de la vision globale de l'Eglise et élaborent des stratégies de croissance. Il a la charge de tous les intérêts généraux de l'Eglise et décide en dernier ressort. A cet effet, il adopte les statuts et règlement intérieur,

les propositions des résolutions arrêtées par le Conseil national, le budget. Il examine les rapports du président national, du trésorier national et du commissaire national aux comptes. Le synode se prononce sur toutes les questions qui lui sont soumises, relatives à la doctrine, à la discipline, à la nomination. Enfin, il fixe le lieu et la date de la prochaine session du synode national. Les délégués ont donc jusqu'à dimanche prochain pour examiner en profondeur et sans complaisance, tous les dossiers qui leur sont soumis, dont celui

brûlant de l'heure : le projet de la centralisation partielle des dîmes et des offrandes ordinaires, avec son corollaire de la grille des rémunérations. Mais les synodes étant aussi des moments au cours desquels des tensions se manifestent parmi les participants, notamment dans les différents ateliers de réflexion, le révérend pasteur président, soucieux d'y préserver la quiétude, a exhorté l'assistance à transcender son égoïsme, à taire ses préjugés et à user d'écoute positive et de discernement tout au long de ces assises

d'Avéa-2. « Rechercher l'intérêt du Seigneur dans ces travaux, revient à prendre sans concession les décisions que nous croyons justes aux yeux de Dieu, à la leur des

Saintes Ecritures », a souligné le responsable religieux, avant de déclarer ouverts les travaux du 54e synode national de l'Eglise de l'Alliance chrétienne et missionnaire du Gabon.

